



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

*Acquisition d'un immeuble « ex Michigan » au Mesnil –
n°30/2017*

Date de la convocation : 28/03/2017 Date d’Affichage : 10/04/17 au 24/04/17 Date Notification : 10/04/17
 Nombre de membres : * en exercice : 36 * Présents : 32 * Votants : 34

Séance ordinaire du jeudi 6 avril 2017
 L’an deux mil dix-sept le 6 avril 2017 à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES–ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E) – Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	A	Elodie PROD’HOMME	p
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	p
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Chantal MARTINE	P	Gaston LAMY	R
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	A	Sarah PIHAN	p
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	P	Jocelyne CONSTANT	P	Claudine GARNIER	p
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P		
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	R	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

**AVAIENT DONNE POUVOIR : Mr POIRIER Thierry à Mr LEMAITRE Philippe
 Mr LAMY Gaston à Mme LENORMAND Edith**

**ABSENTS : Madame VILLAIN Martine
 Monsieur COSSE Sylvain**

Monsieur TURPIN Patrick conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE « EX MICHIGAN » AU MESNIL – N°30/2017

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 16 mars 2017, Mme Nouvian Guylaine de la SCI TEXAS a transmis sa proposition de céder à la commune nouvelle de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny l'immeuble bâti « ex-Michigan », situé 7, rue du Mesnil, cadastré section AB n° 95 d'une contenance de 4 590 m² au prix de **80 000 € net vendeur**.

Cette acquisition répond à la demande de l'Association des Parents et Amis des Enfants Inadaptés de l'Avranchin qui souhaite acquérir cet immeuble à l'euro symbolique (sous réserve que celui-ci ne comporte pas d'amiante) pour réaliser un F.O.A de plus de 24 places (Foyer Occupationnel d'Accueil qui regroupera les sites de Villedieu-les-Poêles, Pontaubault et Marcey-les-Grèves) en remplacement du site actuel « Résidence Le Bois Fleuri » - Route de la Foulerie qui ne répond plus aux normes d'accessibilité. Ce projet s'inscrit dans les orientations du Schéma départemental 2017 - 2021 du Conseil Départemental de la Manche visant à répondre aux nombreuses demandes d'hébergement en foyer occupationnel d'accueil et à l'amélioration du cadre de vie des personnes en situation de handicap par l'adaptation de leur habitat.

Il précise que par mail en date du 9 janvier, il a confirmé au Président du Conseil Départemental que l'engagement de la commune serait limité à la somme maximale de 100 000 € pour l'achat du terrain et du bâtiment, les frais notariés, et les quelques travaux annexes.

Monsieur le Maire précise que le rapport du diagnostic amiante en date du 21 mars 2017, indique qu'il n'y pas de présence d'amiante. L'APEIA ne réalisera pas de travaux tout de suite.

La commission des finances en date du Lundi 3 Avril 2017 est sollicitée pour examiner ce dossier.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité (34),***

AUTORISE Mr le Maire ou la 1^{ère} Adjointe de la C.N à acquérir un l'immeuble bâti « ex-Michigan », situé 7, rue du Mesnil, cadastré section AB n° 95 d'une contenance de 4 590 m² au prix de **80 000 € net vendeur** appartenant à la S.C.I Texas,

AUTORISE Mr le maire ou le 1^{er} Adjoint à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire,

AR-Préfecture de Saint Lo

Acte certifié exécutoire

050-200054732-20170406-2017040630-AU

Réception par le Préfet : 11-04-2017

Publication le : 11-04-2017



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE